

Question écrite de Kattrin JADIN au Ministre des Finances concernant le coût de la collecte des impôts

Kattrin JADIN (MR) :

Vous n'êtes pas sans ignorer que le coût de la collecte des taxes en Belgique est l'un des plus élevés d'Europe comme le signale un rapport de l'OCDE en 2011. Ledit rapport pointait un manque d'efficacité dans notre manière de collecter l'impôt et une diminution en quelque sorte des revenus de l'État alors que nous savons que le citoyen belge est l'un des plus taxés en Europe. Il est par exemple interpellant que les Pays-Bas emploient autant de contrôleurs fiscaux que notre pays alors que notre population est moindre.

1. Peut-on estimer le coût de la collecte des taxes en Belgique par habitant?
2. Depuis 2011 et ce rapport de l'OCDE, a-t-on mis en œuvre des réformes pour améliorer l'efficacité au niveau du coût essentiellement de l'administration fiscale?

Johan Van Overtveldt (NV-A) :

1. Le coût de la collecte des taxes s'élève à 1.265.073.000 d'euros. Ce calcul reprend les frais de personnel, les frais de fonctionnement et les investissements pour les administrations fiscales: - Administration générale Fiscalité, - Administration générale du Recouvrement et de la Perception, - Administration générale Inspection spéciale des impôts, - Administration générale des Douanes Accises et - l'Administration de la Documentation patrimoniale) pour 2013. Le montant renseigné vaut pour les impôts perçus par le SPF Finances et non pour l'ensemble des prélèvements fiscaux et /ou parafiscaux liés à la structure institutionnelle de notre pays. Il faut signaler également qu'une partie des coûts encourus par le SPF Finances pour prélever et recouvrer différentes perceptions est fait pour le compte des collectivités locales et des régions.

2. L'effectif du personnel du SPF Finances a diminué de 17 % entre 2006 et 2014. Pour le moment, le nombre d'agents est de 22.754. Malgré la réduction en personnel, les recettes fiscales augmentent année après année. Nous faisons donc autant avec moins d'agents. La réduction des effectifs se trouve principalement dans les activités dites de gestion. Pour les processus de traitement, au cours des dernières années un certain nombre de services électroniques a été introduit. Le plus connu sont: - tax-on-web (dépôt de la déclaration sur l'impôt des personnes physiques), - biztax (dépôt des déclarations à l'impôt des sociétés, à l'impôt des personnes morales et à l'impôt des non-résidents/sociétés), - intervat (permet de réaliser l'ensemble des formalités en ce qui concerne la TVA), - finprof (dépôts des déclarations au précompte professionnel), - belcotax-on-web (dépôt de fiches fiscales par les employeurs) et - PLDA (paperless douanes). Au niveau des contrôles, pour fonctionner de manière plus efficace, la sélection des dossiers se focalise de plus en plus sur base de la gestion de risques et du datamining. Sur le plan de la professionnalisation, le département a franchi quelques étapes importantes via le recrutement de 13 contrôleurs internes et de 7 contrôleurs de gestion mais également en mettant en place des programmes de développement de compétences au niveau "leadership". Actuellement, le SPF Finances développe la fonction d'audit interne.